

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU VENDREDI 12 DECEMBRE 2008

Du Comité Directeur :

Sont présents : Monsieur Didier CHIARLA
Monsieur Henri CHIARLA
Monsieur Christian DELCOUR
Madame Chantal BENTO
Madame Sonia BRICNET
Monsieur Richard MARRUECOS

L'assemblée générale ordinaire a lieu à l'ASBTP Nice, 42 avenue Gallieni.

Elle est ouverte à 18h30 par son Président, Monsieur Didier CHIARLA.

Le Président remercie les personnes présentes venues assister à cette réunion, et en particuliers, Monsieur Jean-Jacques MANUGUERRA, Président général du Club Omnisport de l'ASBTP NICE COTE D'AZUR pour son accueil ce soir dans ses locaux pour notre Assemblée Générale. Il remercie Monsieur Hervé PUVELAND, Président de la Ligue Côte d'Azur, Monsieur Jean-Paul SERRA, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du département des Alpes-Maritimes et Monsieur Jean-Denis FRANCOIS, Délégué Régional, Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports et de la vie associative.

Je tiens à excuser Monsieur Francis DIDIER, Président de la Fédération Française de karaté et Disciplines Associées, qui est retenue par ses obligations. Monsieur Christian ESTROSI, Député Maire de la ville de NICE, Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, empêché par ses obligations. Monsieur Serge MAYERUS, inspecteur Départemental de la jeunesse des Sports et de la vie Associative, en déplacement. Monsieur Gilles VEISSIERE, Adjoint aux sports de la ville de Nice, qui nous rejoindra tout à l'heure pour la cérémonie des médailles.

1- Approbation du procès verbal de l'Assemblée générale annuelle ordinaire du samedi 15 décembre 2007.

Le président demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des précisions à apporter concernant le procès-verbal du 15 décembre 2007, et s'il souhaite voter à bulletin secret ou à main levée, le Président le met aux voix.

Le procès verbal est approuvé à main levée à l'unanimité des présidents présents ou représentés.

2- Approbation du procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du samedi 24 mai 2008.

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des précisions à apporter concernant le procès-verbal du 24 mai 2008, personne n'en demandant lecture et personne ne demandant la parole, le Président le met aux voix.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité des présidents présents ou représentés.

3- Approbation du procès verbal de l'Assemblée générale électorale du 20 octobre 2008,

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions concernant le procès-verbal du 20 octobre 2008, personne n'en demandant la parole, le président le met aux voix.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité des présidents présents ou représentés.

4- Approbation du rapport moral du Président.

Le président donne lecture de son rapport moral pour l'année 2007-2008, la saison s'est terminée le 31 août dernier, sur un bilan sportif satisfaisant pour les karatekas des Alpes-Maritimes.

Nos représentants départementaux ont eu quarante huit podiums, au niveau régional, national ou international. On notera l'excellente participation au niveau européen et mondial de Mademoiselle Sonia FUZIA, sociétaire de Nice Elite Sport, qui sera honorée de la médaille de la Jeunesse et des Sports.

Il souhaite remercier l'Equipe Technique Départemental qui ses quatre années a travaillé sans relâche pour développer et mettre en place la politique sportive de notre fédération. Ses remerciements iront tout particulièrement à Monsieur François GIORNELLI qui a été notre Directeur Technique qui lui aussi sera honoré de la médaille de la Jeunesse et des sports.

Le Président rend un hommage à Madame Françoise COCATRE, Responsable de la Commission enfants pour la restructuration et la réorganisation des compétitions enfants.

Monsieur Richard MARRUECCOS, Responsable de la commission d'Arbitrage a continué l'école départementale d'arbitrage nous permettant ainsi d'avoir 70 arbitres formés ou en formation pour la saison écoulée.

Monsieur Patrick DUPEUX, Responsable départemental de la Commission des grades, à depuis deux ans relevé le challenge des passages de grade de ceinture noire premier dan.

Enfin, le département grâce à Nathalie LEROY, Championne du Monde, Entraîneur National a continué ses entrainements départementaux, sur VENCE, PEGOMAS, MANDELIEU, et NICE.

Le Président remercie nos partenaires institutionnels : le Conseil Général des Alpes-Maritimes, la direction Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative, la ville de Nice et le Comité Départemental Olympique et Sportif. Avec qui nous continuerons de développer les différentes manifestations, les formations des jeunes, des cadres, des dirigeants et les actions dans les quartiers prioritaires.

Le partenariat que nous mettons en place avec le comité départemental Handisport sera aussi mené et développé avec le Comité départemental de sport adapté, ou dans les deux cas la Commission départementale avec ses éducateurs sera prête à aller dans les structures d'accueil.

Deux clubs ont intégrés cette fédération : Nice Elite Sport et l'ASBTP.

Ensuite il est énuméré les différentes manifestations, tournois, coupes et galas de la saison écoulée.

Le président pour conclure souhaite à tous les clubs du département pour la saison 2008-2009 une excellente saison sportive.

Personne ne demandant la parole, le rapport moral est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité par les présidents présents ou représentés.

5° Approbation du compte rendu financier clos le 31 août 2008

Pour la présentation des comptes de l'exercice écoulé, le président précise qu'on a fait appel à un cabinet d'expertise : Le Cabinet Ferrua Ribes qui est notre cabinet d'expertise comptable.

Le président fait lecture du bilan clos au 31 août 2008 pour la saison sportive 2008 – 2009. Les chiffres à retenir sont :

Chiffres d'affaires : 56.649 Euros
Résultat de l'exercice : 1.704 Euros
Total bilan : 50.254 Euros

Après cet exposé il demande si quelqu'un souhaite avoir des précisions.

Il donne lecture du rapport du vérificateur aux comptes Madame ROSIER Joëlle, qui ne relève aucune observation.

Le Président tient à préciser que la cotisation mobile votée lors de l'Assemblée Générale de l'année dernière ne sera pas appliquée cette année encore comme il s'y était engagé. Mais avec les baisses de subventions il faudra rapidement trouver d'autres sources de financement de nos actions et projets.

Le compte rendu financier est mis aux voix, il est adopté à l'unanimité par les Présidents présents et représentés.

6° Approbation du budget prévisionnel de la saison sportive 2008-2009,

Le président fait lecture du budget prévisionnel de la saison sportive

Le président informe que dans le budget adopté par le dernier comité directeur ne prend pas en compte l'opération de la première rencontre des Nations Méditerranéennes. Le Conseil général des Alpes-Maritimes et la ville de NICE ont été sollicités.

Le budget prévisionnel est en équilibre pour 56.800 €uros de recettes et 56.800 €uros de dépenses.

Le président demande à l'assemblée s'il y a des questions. Personne ne demandant la parole, le président le met aux voix.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des présidents présents ou représentés.

7° Présentation de la Saison 2008-2009

Le Président présente les grandes lignes et l'orientation des actions pour la saison sportive 2008-2009.

Après la présentation la parole est donnée aux personnalités présentes.

Monsieur Jean-Paul SERRA, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif prend la parole pour remercier le Président Didier CHARLA pour son engagement dans le sport ainsi que tous les bénévoles pour leur travail effectué et présente les différentes formations et manifestations comme la Caravane du Sport, le MIN en fête qui participent à la promotion du sport en général et du Karaté en particulier.

Monsieur SERRA rappelle à l'assemblée la candidature de Nice aux jeux olympiques d'hiver en 2018. Il demande à tous d'apporter leur soutien à cette candidature pour la réussite du projet.

La parole est donnée à Monsieur Hervé PUVELAND, Président de la ligue côte d'Azur de karaté, qui tient à remercier et féliciter le Président ainsi que son équipe pour le travail qui est mené dans le département et dans la ligue.

Monsieur Jean-Denis FRANCOIS, Directeur départemental de la Jeunesse et des sports, prend la parole pour commenter la présentation des différents rapports et félicite le travail que fait le Comité départemental dans le département et informe l'assemblée sur la réorganisation des services de l'Etat et des sports en particulier dans le département.

Il rappelle les orientations du CNDS en faveur de la pratique du sport féminin, des handicapés, des jeunes et des actions dans les quartiers prioritaires.

Le BOP SPORT restera au niveau régional pour obtenir les moyens d'aide nécessaires aux futurs projets d'avenir.

En ce qui concerne l'olympiade écoulée, pour la Côte d'Azur, d'une façon générale, elle a été une réussite, avec 17 Médailles pour notre région.

L'accompagnement éducatif pour les jeunes dans les structures éducatives pour notre discipline le karaté doit se développer. Le club doit proposer un projet sportif aux établissements primaires, collèges et lycées.

Le président Didier CHIARLA, annonce le résultat de la coupe ASBTP et remet aux clubs qui ont remportés le plus de victoires :

Premier : le club ASBTP NICE COTE D'AZUR

Second : le club CANNES BOCCA KARATE

Troisième : le club EJK GOLFE JUAN

Le Président invite l'assemblée à la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse et des sports en présence de Monsieur Gilles VEISSEIRE, Adjoint aux Sports de la Ville de Nice, représentant Monsieur Christian ESTROSI, Maire de Nice.

Plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 20h15 et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture.

Didier CHIARLA
Président

Chantal BENTO
Secrétaire Général